

**Commission Urbanisme – Logement – Environnement – Energie – Transports**

**Réunion du 29 septembre 2008**

---

*Présents* : Pierre DARMANTÉ, Président (Arjuzanx) - Françoise DARTIGUE-PEYROU (Montfort) - Jean-Marc DUBIS (Tercis) - Eric DUCOS (Mugron) - Gérard FABRE (Arue) - Geneviève FRADIN (Aubagnan) - Vincent LESPERON (Saint Yaguen) - Evelyne LALANNE (Artassenx) - Pierre MARLOT (Mées) - Pierre INDA (Saint Michel Escalus) - Pierre DUFOURCQ (Grenade sur l'Adour).

*Excusé* : Guy DUCOURNAU (Gastes).

---

**1 / Prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents d'urbanisme**

Comme suite à la publication du "Guide pour la prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents d'urbanisme et dans la gestion des demandes d'autorisation d'occupation des sols" et après une réunion de concertation avec les services de la DDE qui s'est tenue le 9 juillet dernier, la Commission décide de valider la diffusion de la note jointe (*pièce n°1*).

La commission souhaite que soient rappelées à tous les maires les obligations en matière de débroussaillage.

**2 / Groupe de travail urbanisme, agriculture et forêt** (DDE, DDAF, Chambre d'Agriculture, Syndicat des Sylviculteurs, ADAFL, AML)

La synthèse des travaux de ce groupe de travail chargé de définir le cadre général permettant de considérer qu'une construction est nécessaire à l'exploitation forestière ou agricole a été diffusée à tous les maires des Landes.

Trois maires ont fait parvenir à l'AML des observations qui seront portées à la connaissance du groupe de travail lors de sa dernière réunion qui aura lieu le vendredi 3 octobre prochain.

Les modalités de la diffusion du texte définitif seront définies lors de cette réunion.

**3 / Urbanisme**

Les membres de la Commission s'inquiètent

- de la lourdeur des procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme.
- des dispositions nouvelles qui auraient été prises par l'Etat pour limiter l'utilisation des filtres à sable dans l'assainissement individuel.
- de l'obligation qui est faite de renouveler tous les 5 ans le zonage d'assainissement.

L'AML va prendre l'initiative d'une concertation avec l'Etat (DDE- DDASS) sur toutes ces questions.

#### **4 / Politique de l'Habitat**

- Une nouvelle loi sur le logement va être adoptée par le Parlement avant la fin de l'année. *En pièce jointe n°2, note de l'AMF sur le contenu.*
- La commission approuve la proposition de l'organisation par l'AML d'une journée de réflexion sur la Politique du logement, avec tous les partenaires concernés, durant le premier semestre de 2009.

#### **5 / Exploitation forestière**

Le Président DARMANTÉ rend compte de la réunion de concertation qui s'est tenue avec la filière bois le 22 septembre dernier.

Avant le 9 juillet 2009, l'arrêté préfectoral autorisant le transport des bois ronds sur certains itinéraires du département devra être reconsidéré en raison de la modification de la législation en vigueur (article 130 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008).

La concertation va se poursuivre dans le cadre d'un Comité de suivi sous l'autorité du Préfet.

Une réunion de concertation sur la desserte des forêts pour l'exploitation forestière aura lieu le 27 octobre, à l'initiative de l'Association des Maires, avec tous les partenaires concernés.

La commission souhaite que l'AML adresse aux nouveaux maires le protocole d'accord sur l'exploitation forestière.

Il est demandé à tous les maires de communiquer à l'AML toutes les anomalies constatées en matière d'exploitation forestière.

#### **6 / Office National des Forêts**

Il est fait état d'une lettre adressée par le Directeur Sud-Ouest de l'ONF au président Montus annonçant la fusion des agences ONF des Landes avec celle de la Gironde, Dordogne et Lot et Garonne. Le président Darmanté, par ailleurs administrateur de l'ONF, fait part de son inquiétude sur le devenir de cet établissement public.

Une rencontre sera programmée avec l'ONF.

#### **7 / Transports**

Le Conseil Régional a engagé une concertation sur les Schémas régionaux de services voyageurs et marchandises et les Schémas régionaux routiers et ferroviaires.

Réunions programmées les 6, 8 et 9 octobre.

Les maires intéressés peuvent participer en s'adressant à l'AML.

#### **8 / Economies d'énergie**

La commission adopte le principe de l'organisation d'une réunion d'information sur les économies d'énergie durant le premier semestre de 2009.

## **9 / Energies renouvelables**

La commission souhaite que les maires ou président(e)s de communautés informent l'AML de leurs projets liés aux énergies renouvelables.

## **10 / Politique énergétique et Union européenne**

L'Union européenne a pris l'initiative de solliciter les collectivités locales pour la signature d'une convention relative à un Plan d'action en faveur de l'énergie durable.

*Pour les maires intéressés, documents disponibles à l'AML sur demande.*

## **11 / Le maire et la lutte contre les pollutions**

*Document récapitulatif des responsabilités des maires en matière de lutte contre les pollutions disponible sur demande à l'AML.*

## **12 / Fonds de solidarité en faveur des collectivités victimes de catastrophes naturelles**

La loi de finances pour 2008 du 24 décembre 2007 (article 110) a créé un Fonds de Solidarité en faveur des communes, de leurs groupements, des départements et des régions touchés par des catastrophes naturelles et destiné à contribuer à la réparation des dommages subis par les collectivités de métropole du fait d'événements climatiques et géologiques graves. Les modalités d'indemnisation viennent d'être précisées par un décret du 25 août 2008.

*Textes disponibles sur demande à l'AML.*

\* \* \* \* \*